



GETTY

ASSURANCES BRANCHE 21

Reportage: Laurent Feiner

Participation bénéficiaire : des taux en légère hausse

La crise financière n'en finit plus de faire des ravages sur les rendements en assurance-vie. Les taux de participation bénéficiaire continuent à être plutôt chiches. Explications.

La participation bénéficiaire (PB) constitue le surplus de rendement affiché par les assureurs par rapport aux taux garantis. Ces taux garantis se situent actuellement entre 2,50% et 3% (de nombreux assureurs proposent même un taux de 0%). Avec la PB, le rendement global se situe rarement au-dessus de 4%. Mais les disparités entre assureurs sont importantes.

A certaines conditions !

La participation bénéficiaire annoncée en 2011 par les assureurs se rapporte en fait à l'épargne constituée par l'assuré en 2010. Ceux-ci conditionnent l'octroi d'une participation bénéficiaire à certaines conditions : minimum annuel à verser, capital

minimum à assurer, etc. Ces conditions peuvent différer en fonction du type de contrat souscrit (produits classiques avec un taux d'intérêt garanti sur toute la durée du contrat ou produits de type Universal Life où le taux garanti est susceptible de varier durant le contrat). Tous les assureurs n'exigent pas, pour autant, des conditions. C'est le cas notamment d'Afer Europe, Ethias, Nateus ou encore ZA Assurances, etc. La PB est alors octroyée à partir du premier franc versé par l'assuré. Reprenons quelques exemples de conditions imposées pour les produits classiques :

- *Allianz* verse une PB pour une prime annuelle de minimum 297,47 euros ou un capital de minimum 16.360,97 euros.

- *Les AP* (Dexia Insurance Belgium) exigent un capital assuré supérieur à 2.478,94 euros ou une prime payée en 2010.

- *Axa Belgium* demande une prime annuelle de minimum 495,79 euros ou un capital assuré de minimum 6.197,34 euros.

- *P&V Assurances* demande un capital assuré de minimum 10.000 euros ou une prime annuelle de minimum 500 euros (300 euros pour leur formule Go Junior).

Nous citons 5 exemples de conditions pour les produits dits flexibles (Universal Life) :

- *Fédérale Assurance* demande, dans le cadre de ses formules Diamant Pension et Diamant Junior, une réserve de minimum 500 euros au 31/12 de la première année de ►

► contrat, de 1.000 euros au 31/12 de la seconde année, de 1.500 euros au 31/12 de la 3^e année, de 2.000 euros au 31/12 de la 4^e année et de 2.500 euros les années suivantes.

- **Fidea** exige une prime payée de 740 euros (600 euros en épargne-pension) ou une réserve de minimum 6.190 euros. Un taux dit « faible » (l'assureur octroie en fait une participation bénéficiaire « diminuée » par rapport à la PB de base) est accordé à partir d'une prime de 245 euros ou une réserve de minimum 2.475 euros.

- **Generali** demande des versements effectués dans l'année de minimum 450 euros ou une réserve acquise au 31/12/2010 de minimum 12.500 euros.

- **ING Life Belgium** exige une réserve supérieure à 495 euros au 31/12 de l'année pour laquelle la PB est octroyée (pour ses formules ING Life Plan, Plan Horizon 18+ ING).

- A la **KBC**, les conditions sont les suivantes: versement de minimum 245 euros pour l'année concernée

ou une réserve de minimum 2.475 euros à la fin de l'année (pour les contrats à primes périodiques).

Quelques spécificités

1) Certains assureurs incluent, au niveau de leur taux de PB, une partie conjoncturelle. Il s'agit d'un « plus » octroyé en fonction de la « bonne » conjoncture du moment. Ce qui n'est plus vraiment le cas aujourd'hui... En principe, cette partie conjoncturelle est unique dans la mesure où elle n'est pas destinée à être répétée l'année suivante. Raison pour laquelle un taux de base, sans partie conjoncturelle, est plus intéressant qu'un taux identique, comprenant une partie conjoncturelle. Alors qu'il y a quelques années, un taux conjoncturel était encore proposé par de nombreux assureurs, ce n'est quasiment plus le cas actuellement. Quelques exceptions sont à dénoter, surtout pour les contrats de type Universal Life : Dexia Insurance Belgium, Fidea, ING Life Belgium et KBC Assurances. Nous reprenons les exem-

ples de Dexia et Fidea.

a) En 2010, **Dexia Insurance Belgium** a distribué une partie conjoncturelle, notamment pour ses gammes Dexia Life Capital, Dexia Life Plan, Dexia Life Junior et Safe Invest Bonus :

- Dexia Life Capital : 0,60%;
- Dexia Life Junior et Dexia Life Plan : 0,50%.
- Safe Invest Bonus by Dexia : 1,50%.

b) **Fidea** a octroyé une partie conjoncturelle pour son Compte Flexi Plus (taux garanti de 0%). Il a affiché un rendement global de 4,30% (PB de base de 3,10%, majorée d'un taux conjoncturel de 1,20%).

2) Une taxe de 9,25% est due par les assureurs sur les dotations allouées à titre de participation bénéficiaire (en vertu de la loi du 7 décembre 1988, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1989). Problème : le taux de PB est affiché parfois en brut, parfois en net de la taxe de 9,25%. D'où la difficulté d'opérer des comparaisons... Il existe deux exceptions importantes

Universal Life à taux garanti majoré (taux garanti supérieur à 0%)

Nous mentionnons, entre parenthèses, le nom des formules concernées : elles affichent un taux garanti supérieur à 0%. Nous classons les assureurs par ordre de rendement global affiché (taux garanti + PB) en 2010. Si les rendements sont équivalents en 2010, c'est le rendement 2009 qui prime dans le classement. Par année, nous mentionnons donc le rendement global maximum. Si d'autres taux ont été affichés, nous les mentionnons (voir exemples en remarque 2). Enfin, nous mentionnons l'un ou l'autre exemple de participation bénéficiaire conjoncturelle.

	2007	2008	2009	2010
- BKCP / ACMN Vie (1)	5,35 %	5,15 %	4,60 %	4,15 %
- Afer Europe (compte à versements et retraits libres) (1)	4,92 %	4,86 %	4,62 %	4,01 %
- ERGO Life (Optimix : lancé le 23/9/2008)	-	5 %	4,50 %	4 %
- KBC (KBC-Life Capital)	4,50 %	3,70 % (2)	4 %	4 %
- Federale Assurance (Vita Invest : lancé en novembre 2008)	-	3,75 %	4,15 %	3,90 %
- Dexia Insurance Belgium (Dexia Life Capital)	4,50 %	3,75 % (2)	4 %	3,90 %
- VIVIUM (Capiplan) (2)	4,15 %	3,75 %	3,75 %	3,75 %
- Nateus (Futura Cristal, Futura Quartz)	4,50 %	3 %	3,75 %	3,60 %
- Allianz (Invest for Life Classic)	4,90 %	4 %	4 %	3,50 %
- Mercator Assurances (Ster Select) (2)	5 %	3,75 %	4 %	3,75 %
- Les AP (Atlantica Invest)	4,50 %	3 %	3,75 %	3,50 %
- Federale Assurance (Diamant Invest, Diamant Pension)	4,75 %	3 %	3,60 %	3,50 %
- P&V Assurances (EvoluPlan)	4,50 %	3 %	3,25 %	3,35 %
- AG Insurance (Top Rendement Invest)	4,45 %	3,25 %	3,25 %	3,25 %
- P&V Assurances (FlexiLife)	4,25 %	2,75 %	3,25 %	3,25 %
- Fidea (Flexibel Saving)	4,30 %	3,25 %	3,90 %	3,15 %
- Delta Lloyd Life (Delta Lloyd Strategy, lance en juillet 2008)	-	3,15 %	3,55 %	3,10 %
- Axa Belgium (CREST classic : lancé en 2009)	-	-	3,20 %	3,05 %
- Generali (Self Life)	4,75 %	3,50 %	3 %	2,85 %
- Ethias (Top FIRST : lancé le 1 ^{er} janvier 2009)	-	-	3,25 %	2,80 %

(1) En net, le rendement est plus élevé pour AFER Europe que BKCP, compte tenu des frais de gestion plus élevés (0,75 % par an pour BKCP, contre 0,475 % par an pour Afer Europe).

(2) D'autres taux ont été affichés, mais nous donnons le plus élevé :

- AG Insurance : 4,20 % et 3,85 % en 2007, 2,50 % et 2 % en 2008 ; 3,01 % et 3 % en 2009 ; 3 %, 2,28 % et 2,25 % en 2010.

- Dexia Insurance Belgium : 3,50 % en 2008. Le rendement 2010 comprend une PB conjoncturelle de 0,60 % (idem en 2009 - 0,70 % - et en 2007 - 0,50 % -)

- Fidea : 2,85 % en 2008.

- KBC : 3,45 % et 3,20 % en 2008. Le rendement 2010 comprend une PB conjoncturelle de 0,50 %

- Mercator Assurances : 4,50 %, 4 % et 3,75 % en 2007 ; 3,50 % et 3,25 % en 2008 ; 3,75 % et 3,60 % en 2009 ; 3,50 % et 3,30 % en 2010.

- VIVIUM : 3,75 % en 2007 ; 3,25 % et 2,50 % en 2008 ; 3,25 % en 2009 et 2010.

Les taux de PB octroyés en Universal Life sont bien souvent supérieurs à ceux affichés en assurance-vie classique.

à l'application de cette taxe : l'épargne-pension et les contrats dont les primes ne sont pas immunisées fiscalement. En 2010, la tendance n'a guère changé : les assureurs ont publié, dans leur grosse majorité, un taux brut de la taxe de 9,25%. En fait, un taux affiché brut identique à un taux affiché net sera moins intéressant pour l'assuré, dans la mesure où cette taxe doit encore être payée par l'assureur. Seul un taux net est plus représentatif puisqu'il reflète la PB réellement allouée au contrat.

3) Les taux de PB octroyés en Universal Life sont bien souvent supérieurs à ceux affichés en vie classique. En classique, on distingue globalement les contrats à 4,75%, 3,75% et 3,25%. Et là, le constat est très simple : sauf rares exceptions, le taux de PB se situe à 0% ! Citons notam-

ment les exceptions suivantes pour les contrats affichant un taux garanti de 3,25%. En sus de ce taux de 3,25%, une PB a été octroyée par :

- Les AP (Dexia Insurance Belgium) : 0,50%.
- AG Insurance (via le canal bancaire de BNP Paribas Fortis) : 0,15%.

Contrats Universal Life : quels taux de PB ?

Dans le cadre d'une formule d'assurance de type Universal Life (produit dit flexible, caractérisé par une flexibilité des paiements, des frais d'entrée plus abordables et une meilleure liquidité), l'assureur ne s'engage que pour les primes déjà versées. Les paiements déjà effectués bénéficient de la garantie de taux affiché à la souscription mais, par la suite, le taux garanti peut évoluer à la hausse ou à la baisse au ni-

veau des versements futurs. Les primes à verser sont donc susceptibles de se voir appliquer un taux différent (à la hausse ou à la baisse) de celui affiché à la souscription. Aucune garantie de taux n'existe donc pour les primes futures. Compte tenu de cette philosophie moins contraignante pour les assureurs, les taux de PB accordés sont, bien souvent, supérieurs à ceux affichés au niveau des formules classiques.

Vous trouverez dans les tableaux ci-dessous les rendements globaux affichés : nous distinguons donc les formules à taux garanti majoré (souvent fixé entre 2,50% et 3%, voire rarement plus) des formules à taux garanti de 0% (où la mise de l'assuré est garantie).

Comme on peut le voir, 2010 a parfois affiché des rendements globaux (taux garantis + PB) en hausse par rapport en 2009. Qu'en sera-t-il de 2011? La crise grecque aura très certainement un impact négatif... La banque Dexia est la première victime. A quand la prochaine institution financière? ■

Universal Life à taux garanti de 0 %

Ce type de formule affiche un taux garanti de 0%. Vu l'absence de taux garanti supérieur à 0%, les rendements affichés sont constitués exclusivement par la participation bénéficiaire. Les formules à 0% performant d'autant mieux que les Bourses sont intéressantes, vu leur exposition plus importante en actions. Nous mentionnons, entre parenthèses, le nom des formules concernées. Nous les classons par ordre de rendement affiché en 2010. Si les rendements sont équivalents en 2010, c'est le rendement 2009 qui prime dans le classement.

	2007	2008	2009	2010
- Dexia Insurance Belgium (Safe Invest Bonus)	6 %	0 %	4,20 % [1]	4,80 % [1]
- Ergo Life (Optimiz : lancé le 23/9/2008)	-	5,50 %	5 %	4,40 %
- Fidea (Compte Flexi Plus) [2]	5,25 %	0 %	4,50 %	4,30 %
- Les AP (Atlantica Maxima)	6 %	0 %	3 %	4 %
- KBC (KBC-Life Capital Invest)	5,20 %	0 %	3,50 %	3,75 %
- Delta Lloyd Life (Delta Lloyd Strategy : lancé en juillet 2008)	-	3,15 %	4,10 %	3,65 %
- VIVUUM (Capi 23, Capiplan)	5,75 %	1,50 %	3,25 %	3,35 %
- Axa Belgium (CREST30 duo : lancé en 11/2009)	-	-	3,50 %	3 %
- Allianz (Invest for Life Dynamic)	5,35 %	0,50 %	2,25 %	3 %
- AG Insurance (Top Rendement Invest)	5,25 %	0 %	3,05 %	2,50 %
- Ethias (FIRST Invest)	5,20 %	0 %	3 %	2,50 %
- Nateus (Onyx Invest) [3]	5,20 %	0 %	3 %	2,50 %
- Generali (Crescendo Dinamico) [4]	6,60 %	1,50 %	3 %	2,15 %

[1] Participation bénéficiaire de type conjoncturel de 1,50% en 2010 (3,30% + 1,50%) et 1,35% en 2009 (2,85% + 1,35%).

[2] Le rendement 2010 comprend une PB conjoncturelle de 1,20% (3,10% + 1,20%).

[3] Remplacé par Onyx Dynamic (lancé en janvier 2010 : rendement de 4,35%).

[4] Le taux d'intérêt garanti est toutefois fixé à 0,50%. Mais cette formule est comparable aux formules à 0%, raison pour laquelle nous la mentionnons dans ce tableau.

